



Damien Guillon

Contre-ténor

La cantate au temps de Farinelli

Œuvres de Porpora, Scarlatti, Geminiani, Vivaldi...
 Violoncelle : Claire Gratton
 Clavecin : Kevin Manent-Navratil

Groupe Charpentier

GARAGE

DE LA MAIRIE

Réparation toutes marques
 Réparation pare-brise
 Mécanique
 Carrosserie/Peinture
 (agrément assurances)
 Vente véhicules neufs
 et occasions,
 Renault, Peugeot...



Véhicule de prêt sur réservation

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/18h30
 à 200 m de la Mairie

Nos partenaires



01 34 15 03 63



255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - Fax : 01 34 15 49 30
 E-mail : garage-mairie@orange.fr

Une belle adresse à Ermont

- À quelques minutes du centre-ville et à 700 m de la gare SNCF *Gros Noyer-Saint Prix*
- Au cœur d'un vaste jardin paysager
- Des appartements lumineux, **du 2 au 4 pièces**
- Terrasses plein-ciel, grands balcons et jardins privatifs
- Des prestations de qualité, labellisées BBC* Effinergie (Bâtiment Basse Consommation)

Du 22 au 30 janvier 2011,
 profitez de nos conditions de lancement⁽¹⁾

Votre 2 pièces
 à partir de **168 000 €**⁽²⁾

Bureau de vente : Le Parc de Jade
 108-110, rue du 18 juin - 95120 Ermont
 Ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h



Imaginez-vous au cœur d'un vaste parc paysager...

KetB.com
0 800 544 000
 Numéro vert

KAUFMAN  BROAD

* Label BBC «Bâtiment Basse Consommation» Effinergie Promotelec : démarche visant à l'obtention de la certification à l'achèvement des travaux garantissant des performances énergétiques exceptionnelles. - (1) Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation signée du 22 au 30 janvier 2011, et avec une signature de l'acte notarié au plus tard le 31/05/2011. (2) Prix avec TVA à 19,6%, selon la disponibilité des stocks au 15 janvier 2011. - OSWALDORB - RCS Nanterre B 343 724 944 - Document non contractuel - Visuel à caractère d'ambiance - 01/2011

UNE VILLE EN ACTIONS

La télévision numérique à Ermont **p. 4**

ACTUALITÉS

Les espaces seniors :
de véritables lieux de vie **p. 6**

CADRE DE VIE

Logement : six programmes à Ermont **p. 8**

VIE LOCALE

Fêtes de jumelage **p. 9**
Retour en images **p. 10**
Au fil des jours **p. 13**
La gestion municipale distinguée **p. 14**

DOSSIER

Énergies : investir pour demain **p. 15**

SPORTS ET JEUNESSE

Le Club athlétique ermontois **p. 18**
L'atelier jeunes handicapés **p. 19**

HISTOIRE

La Grande Nuit d'Ermont **p. 20**

VIE ASSOCIATIVE

p. 21

CULTURE

À portée de voix **p. 22**
La jeunesse au cœur de la création **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE FÉVRIER **p. 28**



Si l'on en croit les évaluations des experts, Ermont est une des villes les mieux gérées du Val d'Oise. Mais cet effort de gestion est un travail difficile car notre ville n'a pas de richesses économiques propres. Il lui faut même en permanence faire des efforts pour limiter ses dépenses dans des secteurs essentiels.

L'un d'eux est constitué par les dépenses énergétiques. Chaque année, la commune doit financer des sommes considérables pour le chauffage des bâtiments communaux (écoles, bâtiments administratifs, gymnases, piscine, théâtre, etc.), l'électricité et l'eau : 1,6 million d'euros en 2010. Pour limiter la croissance continue de ces dépenses, la Municipalité a fait évaluer des économies énergétiques à réaliser dans le cadre de l'agenda 21. Outre l'isolation systématique des fenêtres et des murs, le changement de chaudières (plus performantes), l'amélioration de la production d'eau chaude sanitaire (notamment à la piscine qui consommait 10 % des dépenses d'énergie de la commune et qui sera intégralement rénovée et isolée cette année), la construction des nouveaux équipements devra respecter les normes énergétiques environnementales. L'objectif est donc de réduire la facture dès maintenant.

Il en va de même pour les dépenses d'électricité. Progressivement tout le réseau d'éclairage de la ville a été mis aux normes afin de le remplacer par un système à basse consommation. Les illuminations de Noël n'y ont pas échappé. De même, les horaires d'utilisation de tous les bâtiments communaux seront contrôlés pour éviter les gaspillages.

C'est donc un effort d'ensemble qui sera fourni par tous les services de la ville mais aussi par les utilisateurs des équipements communaux (associations, usagers). Ce n'est pas le choix d'un nouveau comportement économique mais d'abord un choix de citoyenneté responsable.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02 - Photo de couverture : Fotolia

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : février 2011

ISSN : 0296-015X



Distribuée avec ce magazine les comptes-rendus des conseils municipaux et la plaquette du budget 2011.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

TECHNOLOGIE

La télévision numérique

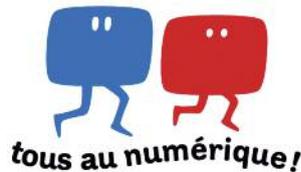
LE 8 MARS, L'ÎLE-DE-FRANCE PASSE À LA TÉLÉVISION TOUT NUMÉRIQUE : PLUS DE CHAÎNES ET UNE MEILLEURE QUALITÉ D'IMAGE ET DE SON. ENCORE FAUT-IL S'Y PRÉPARER ! UN BUS INFO MOBILE SERA PRÉSENT À ERMONT, MERCREDI 2 MARS DE 7 H À 14 H, À PROXIMITÉ DU MARCHÉ SAINT-FLAIVE.



À compter du 8 mars prochain, le passage à la télévision tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes et d'une meilleure qualité d'image et de son.



Le passage à la télévision tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision numérique terrestre (TNT). Ce passage à la télévision tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales par région) et d'une meilleure qualité d'image et de son.



Qui est concerné ?

Le passage au tout numérique concerne les foyers qui reçoivent les six chaînes nationales principales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télévision et bénéficier des avantages du tout numérique, ces foyers doivent équiper leur téléviseur d'un adaptateur TNT ou acquérir une TV TNT intégrée. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception : le câble, le satellite, l'ADSL, la fibre optique. Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT (antenne râteau avec boîtier, parabole, box ADSL, fibre optique, câble) ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 8 mars prochain. À cette date, le signal analogique sera arrêté. Cette période de transition est conçue pour permettre à tous les foyers d'adapter leur installation à la télévision numérique. Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure, y compris sur les postes qui reçoivent la TNT depuis longtemps.

Existe-t-il des aides ?

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télévision à six chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. D'un montant de 25 € à 120 € maximum, elle est accordée sous certaines conditions de ressources. Il existe aussi une aide pour les foyers qui résident dans des zones non couvertes par la TNT, sans condition de ressources, d'un montant de 250 €. Une assistance technique est également pré-

TÉLEX - TÉLEX

Jeudi 10 février à 20 h 45 aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil gratuit, accessible même sans carte, 24 h/24, 365 jours/an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// Inscrivez-vous au informé en temps réel d'événements se produisant sur la commune. /// Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur et sa vie. /// L'IUT d'Orsay organise ses portes ouvertes samedi 5 février, de 13h30 à 17h30. 01 69 33 60 00. ///

à Ermont

vue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

Pour bénéficier d'une de ces aides, ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le 0 970 818 818.

Adressez-vous prioritairement aux professionnels qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance *Tous au numérique*, reconnaissables grâce à un label *Professionnel agréé Tous au numérique*.

Liste consultable sur www.tousaunumerique.fr ou au 0 970 818 818.



Bus info mobile Tous au numérique Mercredi 2 mars

À proximité du marché Saint-Flaive
Parking du Centre administratif
De 7 h à 14 h

Conseiller municipal délégué Chargé des Nouvelles technologies et des Anciens combattants : **Serge Cayla**

BOUGER PLUS, MANGER MIEUX

Tout le monde aux fourneaux !

Depuis 2004, le programme Bouger plus, manger mieux a pour objectif d'informer et de sensibiliser enfants et parents sur les règles d'une hygiène de vie, dans les domaines de l'alimentation et du sport ; ceci afin de stopper la progression de l'obésité, notamment infantile, dans notre pays. Le site internet de ce programme propose des idées de recettes, faciles et rapides à réaliser, aussi bien par les parents que leurs enfants !

Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site internet du programme et de cliquer sur l'onglet : « coin cuisine ». Vous y trouverez de nombreuses informations utiles : comment composer ses menus (idées de menus avec les recettes correspondantes), des astuces pour remplir le caddy et cuisiner « santé » et des recettes de cuisine. Ainsi, vous pourrez apprendre à cuisiner le tian provençal, l'osso bucco ou encore la mousse au chocolat. Vous pourrez découvrir la cuisine du monde en réalisant des tajines, des pizzas ou encore des rouleaux de printemps. Enfin, pour ceux et celles dont l'emploi du temps est chargé, une rubrique « Si vous êtes pressé » est disponible... Sachez également que toutes



ces rubriques vont s'enrichir de nouvelles recettes très prochainement.

Service municipal Prévention Santé
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95 - Fax 01 30 72 37 92
preventionsante@ville-ermont.fr
www.ermont-bougerplus-mangermieux.com

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et de la Petite Enfance : **Joëlle Dupuy**

EMPLOI

Le Pôle Emploi d'Ermont

Pôle emploi, c'est le nom de l'organisme issu de la fusion ANPE-Unedic qui a eu lieu au début de l'année 2009. Cette fusion a pour objectif de concentrer dans un même lieu toutes les aides pour trouver un emploi.

Suite à cette union entre les deux institutions, le Pôle Emploi d'Ermont a déménagé pour rejoindre l'immeuble des ASSÉDIC, au 90 rue Raoul Dautry, près de la clinique Claude Bernard. Le bâtiment situé rue de Stalingrad n'accueille plus le public.



Pôle Emploi
90 rue Raoul Dautry
95120 Ermont
39 49 (0,11 c/min)
www.pole-emploi.fr

- TÉLEX - TÉLEX

municipal est ouvert au public. /// Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence service d'alertes SMS de la ville d'Ermont. Ce service vous permet, sur votre mobile ou sur la boîte vocale de votre téléphone fixe, d'être www.ville-ermont.fr. Le principe est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville

ESPACES SENIORS

De véritables lieux

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ET LA MUNICIPALITÉ REMPLISSENT À L'ÉGARD DES SENIORS UNE MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL ET DE PRÉVENTION DES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT. DEUX ESPACES SENIORS LEUR SONT DÉDIÉS : L'ESPACE ANATOLE FRANCE ET CELUI DES CHÊNES.



L'Espace des Chênes permet aux seniors de se retrouver chaque semaine dans un endroit intime et confortable.

Deux espaces seniors (Anatole France et des Chênes) permettent aux seniors de se retrouver autour d'un repas ou d'animations adaptées à leurs envies et leurs besoins.

Bien vivre dans sa commune, individuellement ou en groupe et avec toutes les générations, tel est l'objectif principal de la Municipalité pour ses citoyens. C'est dans ce cadre que le CCAS met en place de nombreuses activités pour les plus de 60 ans, animées au sein des deux espaces seniors de la ville ; conviviaux, l'Espace Anatole France et celui des Chênes représentent de véritables lieux de vie pour les seniors ermontois.

L'Espace seniors Anatole France

Situé en centre-ville, l'Espace Anatole France est un point de repère pour les seniors ermontois. En effet, cet espace leur propose, chaque jour, une restauration adaptée et équilibrée. L'occasion pour les seniors de se retrouver autour d'un repas chaud et d'échanger. Par ailleurs, de nombreuses activités sont proposées afin de prendre soin de chacun et de favoriser la cohésion sociale.

L'Espace seniors des Chênes

L'Espace seniors des Chênes est un lieu très convivial où les seniors ermontois se retrouvent régulièrement, notamment autour de l'atelier bien-être. Destinée aux plus de 60 ans, cette activité, animée par une sophrologue, a pour but d'améliorer la qualité de vie, de ralentir les effets du vieillissement et de permettre de se sentir bien dans sa tête et dans son corps. Ainsi, des méthodes simples de respiration et de relaxation favorisent l'épanouissement personnel et l'autonomie.

De nombreuses activités

Le CCAS, en collaboration avec de nombreux services municipaux¹ et d'autres partenaires extérieurs², organise de nombreuses activités destinées aux plus de 60 ans : ateliers informatiques, bien-être, bien-vieillir, stimulation de la mémoire, prévention routière, prévention et secours civiques, taï chi chuan, rencontres intergénérationnelles. Autant d'animations visant à aider au quotidien les seniors à vivre mieux et à favoriser le lien entre les générations.

TÉLEX - TÉLEX

Comme chaque année, l'INSEE organise son recensement annuel. 8 % des logements de la commune seront recensés jusqu'au 26 vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence gratuites. Celles-ci sont organisées une fois par mois sur rendez-vous au 01 34 06 00 98. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne). /// Une version Smartphone ou encore aux numéros des services municipaux : www.ville-ermont.fr ///

de vie

Qu'en pensent nos seniors ?

Rencontre avec Ginette et Christiane

• **Ginette** nous parle des repas qu'elle prend à l'Espace Anatole France : « *Cela fait plus de dix ans que je viens manger ici, tous les midis. J'aime l'ambiance qui y règne, cela me permet de ne pas manger toute seule et de rencontrer d'autres personnes. Je viens aussi à l'Espace Anatole France pour participer aux ateliers intergénérationnels, que je trouve très agréables. Les enfants nous posent quelquefois de drôles de questions ; c'est vraiment agréable ! La dernière fois, ils nous ont offert des bonbonnières qu'ils avaient réalisées avec du carton et nous avons mangé ensemble les truffes, les dattes à la pâte d'amande, etc. qu'ils avaient préparées ; c'était très bon !* »

• **Christiane**, au sujet de l'atelier bien-être qui se tient à l'Espace seniors des Chênes : « *C'est un vrai moment de détente ! Nous apprenons des techniques anti-stress, d'auto-massages ("do in"). Je viens depuis que l'atelier existe, c'est-à-dire depuis deux ans. Cet espace est très convivial, c'est joliment décoré et c'est agréable de s'y retrouver. C'est aussi, et surtout, grâce à la compétence et la gentillesse du professeur que ces séances sont particulièrement réussies* ».



Outre les nombreuses animations organisées pour les seniors, l'Espace Anatole France propose, chaque midi, un repas équilibré.

Espace seniors Anatole France

36 rue de Stalingrad
95120 Ermont

Espace seniors des Chênes

Centre commercial des Chênes
95120 Ermont

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, la Solidarité et la Santé : **Chantal Gras**

Agenda

- **Actuellement**, inscriptions à l'atelier informatique, initiation et perfectionnement audiovisuel.
- **À partir du mercredi 2 février** : rencontres intergénérationnelles, deux fois par mois, à 14 h 15, à l'espace Anatole France.
- **À partir du mardi 1^{er} mars** : inscriptions à la sortie culturelle organisée jeudi 24 mars prochain et à l'atelier bien-être qui reprendra vendredi 18 mars prochain.

¹ La Direction de l'Action Éducative, la Direction de la Jeunesse et des Sports.

² L'association Éducation formation à la sécurité et circulation sur la route (EFSCR), la Fédération française EPMM Sports pour tous, la Croix-Rouge française.

- TÉLEX - TÉLEX

février prochain. /// L'association Ami Services vous accueille au Centre communal d'action sociale, un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour aura lieu jeudi 17 février. /// Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont du site internet de la ville vous permet d'accéder à l'ensemble du programme culturel, aux dernières news, au plan de la commune

LOGEMENT

Six programmes à Ermont

LA VILLE D'ERMONT COMPTE ENVIRON 40 % DE LOGEMENTS SOCIAUX ET 60 % DE LOGEMENTS PRIVÉS SUR SON TERRITOIRE. AFIN DE FAVORISER LE DROIT À LA PROPRIÉTÉ ET DE PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'AVOIR UN LOGEMENT, LA VILLE SOUHAITE FAVORISER LES CONSTRUCTIONS DE NOUVELLES HABITATIONS.



© SDA

De nombreux programmes de logements sont proposés sur la commune d'Ermont, en accession privée ou publique et en location. Ici les Hauts d'Ermont.

Après l'inauguration du bâtiment du Clos de l'Audience en juin 2010, plusieurs programmes de logements viennent de se finir ; d'autres seront disponibles d'ici 2012 à 2013. Relancer la construction et diversifier l'offre, telles sont les principales missions des constructeurs privés et publics à Ermont.

Les Hauts d'Ermont

Dix maisons de ville en ossature bois, destinées à la location sociale, ont été construites par Ermont Habitat ; y étaient donc prioritaires les familles avec enfants. Preuve de l'ambition écologique d'Ermont Habitat, ces nouvelles constructions s'inscrivent dans une démarche de certification Habitat et Environnement. Les nouveaux locataires ont pu emménager début janvier.

D'ici 2013, plus d'un millier de logements supplémentaires seront disponibles dans différents quartiers de la ville (gare d'Ermont Eaubonne, centre-ville et aux Chênes).

Open'R

Au cœur du quartier de Cernay, Bouwfonds Marignan a commercialisé une nouvelle résidence de standing. 53 familles pourront emménager dès le 1^{er} semestre 2011.

La Sablière

Situé à côté du bâtiment Open'R, un bâtiment de ICF La Sablière vient d'être achevé. 35 logements neufs ont pu être emménagés dès le début de cette année. Cette construction s'inscrit dans une démarche Bâtiment basse consommation (BBC).

Le Parc de Jade

Le chantier de construction mis en œuvre par Kaufman & Broad devrait commencer au second semestre 2011 ; 235 logements en accession à la propriété privée par immeubles collectifs seront disponibles courant 2013. Cette construction s'inscrit dans une démarche BBC.

Le bâtiment Bouygues

Situé dans l'ancien bâtiment de l'ANPE, rue de Stalingrad, Bouygues Immobilier devrait prochainement commercialiser 39 logements en accession à la propriété privée. La livraison du chantier est prévue fin 2012. Cette construction s'inscrit également dans une démarche BBC.

Nexity à Ermont Eaubonne

Dans le quartier d'Ermont Eaubonne, l'aménageur Nexity a engagé d'importants travaux de construction. Le site est divisé en plusieurs îlots ; tous ne seront pas construits aux mêmes dates. Les travaux sur les îlots 1 et 2 seront terminés fin 2013 ; ils offriront un logement à respectivement 107 et 140 familles. Quant à l'îlot 5, il proposera 128 logements, dont 15 sont attribués à La Sablière (ils seront donc en location sociale) ; ce chantier, qui s'inscrit dans une démarche BBC, sera terminé à la fin de l'année 2013.

Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 53
urbanisme@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme : **Lionel Georgin**
Adjointe au Maire Chargée du Logement et Présidente de l'OPH Ermont Habitat : **Béatrice Eugène**

EUROPE

Fêtes de jumelage

CETTE ANNÉE, ERMONT EST LA VILLE ORGANISATRICE DES FÊTES DE JUMELAGE.

DES ANIMATIONS VONT SE TENIR À CETTE OCCASION, AU PREMIER RANG DESQUELLES LA FÊTE DES VENDANGES, QUI AURA POUR THÈME CETTE ANNÉE... L'EUROPE !

Le jumelage est l'occasion de manifestations, de rencontres entre groupes sportifs, culturels ou scolaires mais il est surtout un échange entre les populations. La Municipalité est jumelée avec Lampertheim (Allemagne) depuis 1966, avec Maldegem (Pays-Bas) et Adria (Italie) depuis 1967, avec Banbury (Grande-Bretagne) depuis 1982 et avec Loja (Espagne) depuis 2005.

De nombreuses animations

Les Fêtes de jumelage auront lieu vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre prochains et seront l'occasion de nombreuses animations et rencontres entre tous les partenaires des différentes villes jumelées. Ces fêtes seront organisées avec le soutien d'Ermont ville d'Europe, association ermontoise dont l'objectif est de promouvoir les jumelages et les échanges culturels. Ces rencontres seront associées à la traditionnelle Fête des vendanges qui aura ainsi pour thème celui de l'Europe.

De plus, Lampertheim sera mise à l'honneur, puisque Ermont fêtera cette année ses 45 ans de jumelage avec la ville allemande !

Une conférence et un forum de discussion

À l'occasion de ces fêtes, la Municipalité organise une conférence sur le thème *Bien-être des gens en Europe : l'emploi, la cohésion sociale et le développement durable*. Celle-ci se tiendra samedi 1^{er} octobre après-midi au Théâtre Pierre Fresnay.

Afin de permettre à tous de traiter au mieux ce sujet et d'établir un travail collaboratif, la Municipalité a mis en place, depuis le début de l'année, un forum de discussion entre les villes jumelées. Ce dernier doit permettre aux différents partenaires de travailler sur les différentes thématiques retenues :

- les instances démocratiques locales : rôle et modalités de fonctionnement ;
- comment favoriser l'accès à l'emploi par l'échange d'expériences de proximité ;
- développement durable : exemplarité des collectivités dans les pratiques internes.

Une subvention européenne

Afin d'organiser au mieux ces rencontres, la Municipalité a sollicité une subvention européenne ; le projet présenté a été retenu par la Commission européenne. De ce fait, un soutien financier s'élevant à 22000 € devrait être alloué.



Les Fêtes de jumelage sont organisées chaque année par l'un des pays partenaires. Elles se tiendront cette année à Ermont et seront associées à la traditionnelle Fête des vendanges.

Lors de ces rencontres, les villes d'Ermont et de Lampertheim célèbreront leurs 45 ans de jumelage.
Bon anniversaire !

Ermont ville d'Europe
06 69 99 66 25

Service municipal des Relations Publiques
Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28
relations-publiques@ville-ermont.fr

Conseillère municipale déléguée Chargée des Jumelages : **Ariane Belard**

© Sophie Noblet

RETOUR EN IMAGES

Des Ermontois récompensés

SAMEDI 8 JANVIER DERNIER, À L'OCCASION DES VŒUX 2011, M. LE MAIRE A DÉCERNÉ DES MÉDAILLES À SEPT ERMONTOIS POUR LEUR DÉVOUEMENT ET LEUR ENGAGEMENT. SEPT BOURSES DU MÉRITE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ REMISES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS, AVEC LA COMPLICITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE.



Après son discours, M. le Maire a cédé sa place aux jeunes musiciens répétant régulièrement dans le cadre des Ateliers de musiques actuelles de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Ce groupe a joué trois morceaux qu'il avait composé pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont apprécié le réel talent de ces jeunes musiciens et compositeurs ermontois.

Les médaillés de la ville

❶ **Mohamed Bettar** est, depuis plus de vingt ans, un membre très actif au sein de notre ville où il est particulièrement impliqué dans la vie du quartier des Chênes. Il est, depuis février 2000, président de l'Association sociale et culturelle franco-maghrébine du Val d'Oise. En 2002, il devient également président de l'Association musulmane culturelle d'Ermont. Par le biais de ces deux associations, il accompagne les personnes âgées pour les aider dans leur quotidien (se déplacer, s'occuper des questions administratives), discute avec les jeunes de son quartier et propose des sorties aux familles.

❷ **Lhoussine Zarhar**, lui aussi est un citoyen très impliqué dans notre commune. Il est, depuis février 2000, vice-président de l'Association sociale et culturelle franco-maghrébine du Val d'Oise. Tout comme M. Bettar, il joue un rôle d'interface entre les différentes communautés du quartier des Chênes et les différentes institutions (justice, police, mairie...). Il assure ainsi, par un travail de terrain et de proximité, un dialogue important auprès des personnes issues des différents milieux socio-culturels et des différentes générations.

❸ **Luc Fortier** est président du Club gymnique d'Ermont depuis 2005. En prenant la présidence de ce club, Luc Fortier et son équipe ont mis en place des



projets pour en développer les activités comme, par exemple, les cours de baby gym pour les 2- 4 ans qui comptaient une dizaine d'enfants à l'ouverture, et qui, aujourd'hui, en dénombre une centaine ; ce qui a valu au club, en juillet 2010, le label « Petite enfance » pour les cours de baby gym. Par ailleurs, le Club gymnique d'Ermont compte plusieurs titres de champion de France en catégories minimes, junior et seniors.

❹ **Laure Motch** est présidente du Cercle de boxe française d'Ermont depuis septembre 2006, premier club de boxe française du Val d'Oise. Ce qu'elle apprécie particulièrement dans cette association est son ambiance extrêmement familiale. De plus selon elle, la boxe française est un sport qui allie l'esthétique et la défense sans violence. Laure Motch a toujours eu une personnalité engagée aussi bien quand elle était étudiante (elle a été déléguée de classe de nombreuses années) que dans le comité d'entreprise pour lequel elle travaillait.

❺ Depuis 1984, **Michel Guerrier** nous propose, le mercredi et le samedi, son étale de fromage aux saveurs variées sur le marché Saint-Flaive. Depuis 2006, il est président de l'Association des commerçants du marché Saint-Flaive. Cette association a permis la mise en place de nombreuses animations (la semaine du goût, la fête des mères, la semaine de Noël, etc.), dynamisant ainsi le marché des Ermontois. Cette année, l'association a distribué une cinquantaine de paniers garnis pour le Téléthon et a sponsorisé la patinoire.

❻ **Madame et Monsieur Charbonneau** sont des figures de la vie locale et commerciale du quartier





des Chênes. Commerçants à Ermont depuis 1993, ils dirigent l'enseigne Comnod puis G20. Très impliqué, M. Charbonneau devient, en 1994, membre du Conseil économique de la ville et de l'Association des commerçants des Chênes. Pendant huit ans, il est également vice-président de la Caisse de retraite organique d'Île-de-France (RSI) et, depuis 1992, vice-président du Syndicat de l'épicerie française. Aujourd'hui, M. Charbonneau est directeur commercial pour un groupe alimentaire de la région parisienne, et Mme Charbonneau supervise 17 magasins dont les Franprix d'Ermont.

Les médaillés du mérite

① Élève au collège Saint-Exupéry, **Alison Soares** a obtenu, pendant ces deux premières années (6^e et 5^e) de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), les compliments du conseil de classe. Appliquée et volontaire, elle poursuit actuellement ses études en quatrième de SEGPA option Hygiène-Alimentation-Services. Passionnée par la cuisine et les enfants, Alison rêve d'exercer un métier alliant les deux.

② Élève au Centre de formation des apprentis (CFA) Ferdinand Buisson, **Céline Margaud** a obtenu, en juin dernier, son CAP Employée de Vente Spécialisée. Passionnée par le dessin et plus particulièrement ceux des bandes dessinées, elle s'y exerce depuis plus de six ans. Actuellement en poste au rayon fruits et légumes de Cora, Céline rêve de pouvoir vivre, un jour, de sa passion et devenir dessinatrice de bandes dessinées.

③ **Quentin Bapaume**, élève au collège Saint-Exupéry a réussi sa 3^e avec brio en obtenant le brevet des collèges avec la mention Très bien et une moyenne générale de 18,17. Actuellement en seconde générale au lycée Van Gogh, Quentin souhaite poursuivre son cursus en 1^{ère} scientifique. D'un tempérament calme, Quentin pratique depuis cinq ans le golf.

④ **Vincent Fort**, élève au lycée professionnel Gustave Eiffel, a toujours été très impliqué dans la vie scolaire, et ce, depuis sa première année de BEP. Il est très vite devenu membre du conseil d'administration de son lycée et membre du conseil de la vie lycéenne. En choisissant d'être porte-parole de ses camarades, Vincent s'intéresse chaque jour à la vie du lycée et apprécie d'être considéré comme responsable. Depuis trois ans, il participe à la Journée mondiale de lutte contre le sida. Il s'est également engagé, cette année, dans le cadre du Téléthon en participant aux actions proposées par le conseil de la vie lycéenne.

⑤ Élève au collège Jules-Ferry, **Leslie Gonzales de Linares** a obtenu les meilleurs résultats de son établissement au brevet des collèges, session 2010, avec une moyenne de 18,73, mention Très bien. Actuellement, elle poursuit ses études en seconde générale au lycée Van Gogh et souhaite continuer en 1^{ère} scientifique. Leslie pratique l'équitation depuis huit ans, et le théâtre depuis trois ans.

⑥ **Anthony Vallance**, élève au lycée professionnel Ferdinand Buisson, a très bien réussi sa première année de CAP-Plomberie. Il a d'ailleurs été nommé meilleur apprenti de toutes les classes (au nombre de sept) de CAP-Plomberie de son lycée. Devenir plombier est un rêve d'enfant. Son objectif est de créer sa propre société. Parallèlement à ses études, Anthony pratique le rugby depuis maintenant quatre ans. Il est en équipe Île-de-France Junior (en 2009, il a participé au tournoi Département Île-de-France contre l'Angleterre) et souhaite poursuivre à un plus haut niveau.

⑦ Élève au lycée Van Gogh, **Gwladys Dorvilma** a obtenu, en juin 2010, son baccalauréat STG-Communication-Gestion des ressources humaines. Aujourd'hui, Gwladys est en première année de DUT Techniques commerciales avec pour objectif d'intégrer une école de commerce. Par ailleurs, depuis le collège, elle pratique au club de volley d'Ermont (VBCE) où elle joue en équipe espoir féminin. Elle souhaiterait devenir semi-professionnelle.



Les médaillés du travail

Mercredi 15 décembre dernier, M. le Maire a félicité les travailleurs ermontois ou travaillant à Ermont en leur remettant une médaille et un diplôme : 7 personnes ont reçu la médaille grand or, 26 per-

sonnes la médaille or, 39 personnes la médaille vermeil, 39 personnes la médaille argent, 14 ont reçu la médaille communale et 7 la médaille communale grand or.



Les sportifs récompensés

Mercredi 15 décembre dernier fut également l'occasion de récompenser 250 sportifs ermontois en présence de Jacques Cazalet, Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports. Diplômes et trophées ont été remis.



La Municipalité remercie tous les participants et félicite les heureux lauréats.



Les animations des conseils de quartier

Entre novembre et décembre derniers, les conseils de quartier ont été très actifs dans les événements organisés. Le conseil de quartier Gros-Noyer a offert un spectacle de magie suivi d'une représentation de la chorale Vocalys, samedi 20 novembre dernier. Le 27 novembre, ce fut le tour du conseil de quartier Passerelles/Carreaux/Commanderie de convier ses habitants à un loto familial et festif. Le 12 décembre, en partenariat avec le Centre socio-culturel des Chênes, c'est à une sortie en famille au cirque Pinder qu'ont été invités les habitants du secteur des Espérances/Arts. Pour finir, le 18 décembre dernier, les conseils de quartier Chênes et Balzac/Bapaumes/Rosignaux, toujours en partenariat avec le Centre socio-culturel des Chênes, ont proposé un après-midi cinéma avec *L'apprenti Père Noël*.

Des animations pour lesquelles les participants gardent de très bons souvenirs.



Une patinoire à Ermont

Près de 2500 Ermontois ont profité d'une patinoire de 250 m², du 16 décembre au 2 janvier derniers. Ouverte à tous durant les congés scolaires, elle a fait le bonheur des petits et des grands !

Un grand merci à tous les commerces et entreprises partenaires de cette opération : Cora, CIC, Cars Lacroix, A2S, Élale, Association des commerçants du marché Saint-Flaive, MJP Miroiterie Joints Polis et CRAM.



Événement Artistyle Ermont

Samedi 11 décembre à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay, vous avez peut-être assisté à l'événement Hip-hop de la Direction de la Jeunesse et des Sports : Artistyle Ermont. Plus de 650 spectateurs ont pu découvrir le krump, le locking ou encore le breakdance. Ces styles de danse ont été présentés par une dizaine de groupes (10fférence, Outsiderz crew, G-Style, la Diff...) avec, en tête d'affiche, Balystik.



AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Novembre

- Le 15 : Manel Lahssini.
- Le 18 : Appoline Legendre.
- Le 23 : Zoé Demaret.
- Le 26 : Clément Champon.

Décembre

- Le 4 : Ndeye Soumare.
- Le 5 : Lilou Freitas Morais.
- Le 16 : Nourayyat Bakar.
- Le 22 : Marceau Leprince.
- Le 24 : Amadou Diallo.
- Le 31 : Samy Afkir.

Mariages

Décembre

- Le 18 : Rudy Desert et Mélanie Blardone.

Décès

Octobre

- Le 27 : Geneviève Ginesty, veuve Soubrane (86 ans).

Novembre

- Le 23 : Jean Prunier (73 ans) ; Simone Ziegler, veuve Voisin (88 ans).

Décembre

- Le 7 : Marcel Mercier (84 ans).

Banque alimentaire

La collecte nationale de denrées des banques alimentaires s'est tenue vendredi 26 et samedi 27 novembre derniers. Plus de 18 tonnes de nourritures ont été collectées à cette occasion. Un grand merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs.



FINANCES

La gestion municipale distinguée

DANS SON NUMÉRO DE DÉCEMBRE 2010, LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE *CHALLENGES* A PUBLIÉ SON CLASSEMENT NATIONAL DES VILLES LES MIEUX GÉRÉES. AVEC TROIS ÉTOILES, ERMONT OBTIENT UNE NOTE AU MINIMUM DE 16/20, LE MEILLEUR CLASSEMENT POSSIBLE ; UNE NOTE QUI TÉMOIGNE DE L'EXCELLENTE GESTION COMMUNALE.



Depuis de nombreuses années, la Municipalité attache une importance capitale à sa gestion afin de vous fournir des services publics de qualité qui s'adaptent à vos besoins.

Avec trois étoiles décernées par le classement 2011 de *Challenges*, Ermont est l'une des trois villes du Val d'Oise à avoir obtenu la meilleure note.

Élaboré par l'Agence indépendante de notation des collectivités locales, Public evaluation system, en partenariat avec *Challenges*, le classement collectivités 2011, réalisé sur la base de cinq critères (voir ci-dessous), permet de connaître le niveau de qualité de gestion des communes. 869 communes sont passées au crible de cette agence. La notation retenue s'échelonne jusqu'à 20, allant de un tiret pour les communes les moins bien gérées à trois étoiles pour les communes les mieux gérées.

Cinq critères d'évaluation

Public evaluation system s'est appuyée sur le compte administratif de l'année 2009 pour effectuer son analyse et a défini cinq critères qui permettent de caractériser, de manière pertinente et significative, la réalisation de l'équilibre budgétaire :

- la rigidité : ce sont les charges courantes rapportées aux recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit, ici, de déterminer de quelles ressources dispose la collectivité après avoir payé ses dépenses de gestion les plus incompressibles et quelle est ainsi sa marge de manœuvre ;
- la solvabilité : c'est le stock de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement. Ce qui est ici calculé est le temps que mettrait la collectivité à rembourser sa dette en y consacrant toutes ses recettes ;
- le service de la dette : c'est la charge annuelle de la dette (capital et intérêts) rapportée aux recettes de fonctionnement à savoir quel est le poids annuel de la dette ;
- les réalisations : c'est la mesure de l'écart entre les prévisions budgétaires et les réalisations, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il s'agit de savoir si la collectivité a évalué correctement ses besoins et ses ressources ;
- la fiscalité : c'est la mesure de l'impact de la fiscalité directe votée par la collectivité à savoir si l'évolution des taux ainsi que leur niveau sont pris en compte.

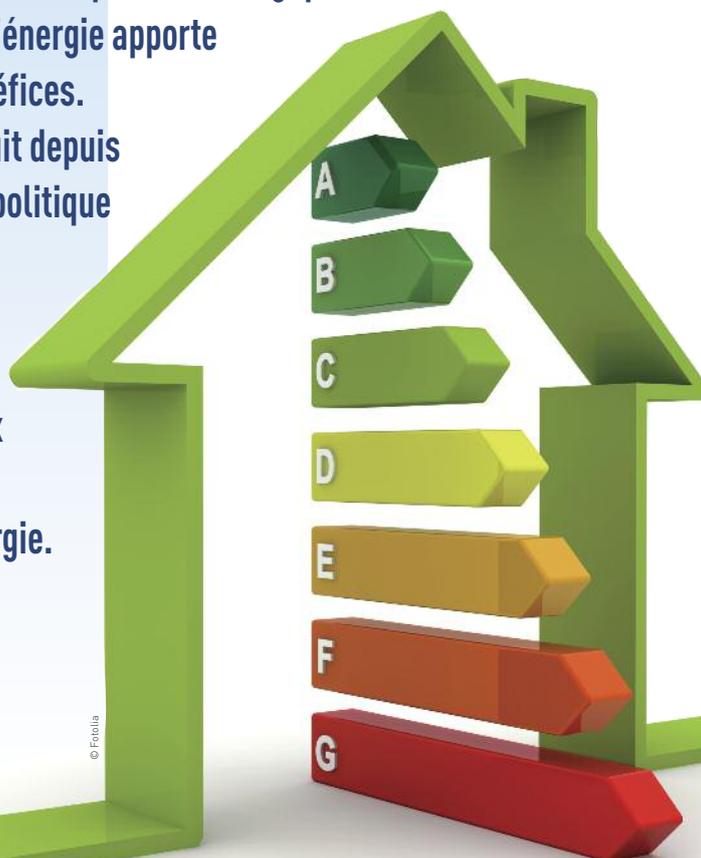
www.challenges.fr/classements/collectivites.php

Sources : *Challenges*

ÉNERGIE Investir pour demain



La consommation énergétique d'une ville comme Ermont représente, tous fluides confondus (eau, gaz, électricité), près de 1,6 million d'euros, soit 5 % du budget communal. C'est donc un secteur essentiel pour lequel il est fondamental de mettre en place des actions afin de diminuer notre facture énergétique et ainsi notre empreinte écologique. Faire des économies d'énergie apporte donc de multiples bénéfices. La Municipalité poursuit depuis plusieurs années une politique active en ce sens pour assurer le confort dans les bâtiments communaux et pour réduire les consommations d'énergie.



Dossier



La mairie gère un patrimoine immobilier de 160 bâtiments municipaux, pour une surface totale de 80 000 m².

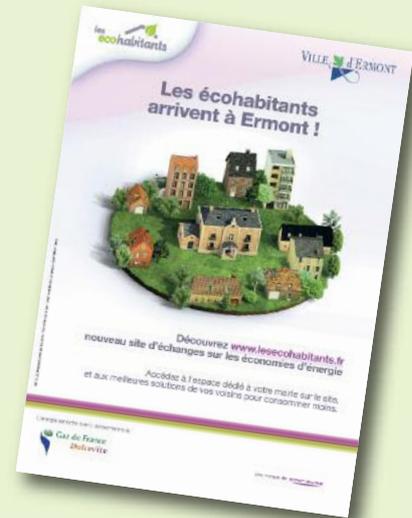
En s'engageant dans une démarche d'économie d'énergie, la Municipalité participe ainsi à la préservation de l'environnement en limitant le gaspillage. Ces économies d'énergie permettent également de faire des économies financières et d'améliorer les conditions de travail.



Lors de l'élaboration du budget 2011, la Municipalité a fait le choix de consacrer une part importante de l'investissement aux économies d'énergie et au confort des usagers dans les bâtiments municipaux. Aussi, de nombreux travaux sont programmés dès cette année :

- 372 000 € de travaux sont destinés aux gymnases de la commune dont des travaux d'étanchéité au gymnase Auguste Renoir ;
- 300 000 € seront employés à l'entretien et la rénovation des chaufferies dans les bâtiments municipaux ;
- 170 000 € seront consacrés à la modernisation de l'éclairage public ;
- 570 000 € de travaux sont prévus dans les écoles primaires et 204 000 € dans les écoles maternelles ;
- 190 000 € seront consacrés à l'isolation de la Maison des associations ;
- début de la remise aux normes électriques dans la totalité des écoles ermontoises, dans le cadre du rapport SOCOTEC.

www.lesecohabitants.fr



Pour informer et mobiliser les Ermontois autour du sujet crucial que sont les économies d'énergie, Ermont a créé son profil et appartient à la communauté des écohabitants.

Les écohabitants est le premier site communautaire d'internautes dédié aux travaux d'économies d'énergie. Cette démarche permet à chacun d'évaluer la performance énergétique actuelle de son logement, de comparer sa consommation, d'échanger avec les écohabitants inscrits, de simuler des solutions d'économies d'énergie concrètes sur son logement, etc. Jusqu'alors réservé aux particuliers, cette démarche est désormais proposée aux collectivités désireuses de mobiliser leurs habitants autour des économies d'énergie à travers les thématiques suivantes :

- les « bâtiments publics écoefficaces » qui valorisent les projets de rénovation de bâtiments publics vers une plus grande performance énergétique ou de constructions publiques neuves écoefficaces ;
- les « projets d'efficacité » qui, au-delà des bâtiments publics, valorisent les projets de la collectivité visant à réduire ses consommations d'énergie et/ou à développer les énergies propres (ex : éclairage public) ;
- le « défi énergie » pour interpeller de manière ludique les citoyens autour d'une démarche commune de réduction des consommations et des gaz à effet de serre par la mise en pratique collective d'un écoposte.

www.lesecohabitants.fr



Les travaux déjà réalisés

Depuis plusieurs années, des travaux ont été entrepris de façon à réduire notre facture énergétique. L'ensemble de la modernisation engagée par la Municipalité dans les bâtiments communaux a pour but de réduire de 15 % la facture d'énergie.

Évolution du coût des fluides, de 2008 à 2009 dans le budget communal

Fluides	2008	2009
Eau	388 490 €	284 801 €
Chauffage	911 540 €	724 729 €
Électricité	407 498 €	423 539 €
Total	1 707 528 €	1 433 069 €

Depuis 2008, des installations de chauffage modernisées

La Municipalité a mis en œuvre son programme d'économie d'énergie avec notamment la modernisation des installations de chaufferie. De nouvelles chaudières ont donc été mises en place dans les bâtiments municipaux. Des chauffages électriques ont été équipés d'un régulateur thermique et la climatisation dite à eau perdue (grande consommatrice d'eau de ville) a été remplacée par une climatisation plus performante.

La piscine municipale Marcellin Berthelot a vu ses installations de chauffage/production d'eau chaude sanitaire remises à neuf dans leur totalité. Ces changements ont permis de réduire considérablement la consommation d'énergie de la piscine qui représentait plus de 10 % de toute l'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments communaux. Une consommation qui sera nettement réduite à la faveur des travaux d'isolation de la

coupole qui seront prochainement entrepris.

Les chaudières des groupes scolaires Maurice Ravel et Eugène Delacroix ont été remplacées par des chaudières à condensation. Le rendement global des chaudières est ainsi augmenté par rapport à un modèle sans condenseur.

Les travaux dans les écoles

Entamés depuis plusieurs années maintenant, les travaux effectués en vue de réaliser des économies d'énergies dans les écoles se poursuivront donc aussi cette année.

En 2008, le groupe scolaire Maurice Ravel a bénéficié de travaux d'isolation des murs, d'un changement des fenêtres et de l'amélioration du chauffage, avec la pose de nouveaux radiateurs. En 2009, la campagne de rénovation des fenêtres bois dans les groupes scolaires Victor Hugo 2 et Eugène Delacroix s'est poursuivie.

L'année dernière, c'est l'isolation thermique du bâtiment de l'école maternelle Eugène Delacroix et du groupe scolaire Maurice Ravel qui a été renforcée.

L'éclairage public modernisé

Faire des économies d'énergie, c'est également utiliser un matériel plus performant. Aussi, à l'occasion des illuminations de Noël, la Municipalité a investi dans des décorations équipées de lampes à faible consommation d'énergie.

Mieux piloter les installations

Les efforts doivent se poursuivre pour mieux gérer les installations afin d'éviter la surchauffe de certains équipements après la réalisation des investissements.

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**
Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

À savoir

Les secteurs des transports et du bâtiment sont les principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, causes du changement climatique.

- ▶ 25 % des émissions de gaz à effet de serre en France sont dues au transport (Source IFEN).
- ▶ Le transport est le premier secteur consommateur de produits pétroliers.
- ▶ Le bâtiment émet environ 25 % du CO₂ français.
- ▶ Le secteur du bâtiment consomme 43 % de l'énergie finale en France.
- ▶ Le parc automobile de la ville est composé de 72 véhicules thermiques.
- ▶ La consommation annuelle d'essence de la commune était de 73 000 € en 2008 et 58 700 € en 2009.



Question/Réponse

Quelle est la source d'énergie renouvelable la plus utilisée en France pour produire de l'électricité ?

- Le vent ?
- Le soleil ?
- L'eau ?

Réponse : L'eau.
En France, 13 % de l'énergie électrique est produite grâce à la force créée par les courants des rivières ou des chutes d'eau qu'on utilise pour faire tourner des turbines... tandis qu'avant, c'était pour faire tourner la roue des moulins à eau. C'est l'énergie hydroélectrique. En France, aucune zone n'est disponible pour installer de nouveaux barrages : l'énergie hydraulique ne pourra donc plus s'étendre dans l'Hexagone.

SPORTS

Club athlétique ermontois

LE CLUB ATHLÉTIC ERMONTOIS (CAE) EST UNE ASSOCIATION SPORTIVE REGROUPANT UNE CENTAINE D'ATHLÈTES, TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES, ET PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS, ÉTÉ COMME HIVER.



Les entraînements se déroulent au complexe sportif Auguste Renoir pendant la période estivale et au Centre de formation et d'animation sportives du Val d'Oise (CDFAS) d'Eaubonne, de novembre à mars. Les entraînements sont ouverts au public. N'hésitez pas à aller soutenir les athlètes du club !



Le Club athlétique ermontois (CAE), créé en novembre 1972, enregistre chaque année de belles performances. De nombreux records du Val d'Oise, ainsi que de multiples qualifications aux championnats de France et internationaux témoignent de la qualité de ses athlètes et de ses entraîneurs.

S'essayer à toutes les disciplines

« L'objectif principal de notre association sportive est de permettre à nos athlètes de pratiquer toutes

Le Club athlétique ermontois permet à ses sportifs de remporter régulièrement de belles victoires : records de France, championnats de France, qualifications internationales...

les disciplines de ce sport : sprint, course de haies, saut en hauteur, en longueur et à la perche, lancer de poids, de javelot... », nous précise Robert Dufour, président du CAE. Une centaine d'athlètes s'entraînent régulièrement, encadrés par douze personnes, dont sept entraîneurs diplômés.

Les enfants peuvent s'inscrire dès l'âge de sept ans. Leur première année s'apparente à un éveil athlétique qui consiste en une présentation, par des jeux, des différentes disciplines accessibles dès le plus jeune âge (lancer, saut en longueur et courses). Les enfants participent toutefois, dès leur inscription, à des compétitions de cross et « poussinades », c'est-à-dire une compétition destinée à la catégorie des poussins. Le principe est de permettre aux enfants de développer leurs aptitudes et de leur donner envie de se spécialiser en grandissant.

De belles performances

Des compétitions sont organisées tout au long de l'année, pratiquement tous les week-ends. De novembre à mars, les athlètes participent à des cross ou à des compétitions en salle. À partir du printemps, les rencontres sportives se déroulent sur piste. Lors de notre rencontre avec Robert Dufour, ce dernier nous a précisé que le Club athlétique ermontois permet à ses sportifs de remporter régulièrement de belles victoires : *« Deux jeunes cadets ont participé aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, en été 2010, à Singapour »*.



Club athlétique ermontois (CAE)

Complexe sportif Auguste Renoir
Rue du Syndicat - 95120 Ermont
01 39 95 04 80

www.ermont.eaubonne.athle95.athle.com

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30 - Fax 01 34 44 10 39
sports@ville-ermont.fr



JEUNESSE

L'atelier jeunes handicapés

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSE, TOUS LES 15 JOURS, UN ATELIER POUR JEUNES HANDICAPÉS. AU COURS DE CET ATELIER, DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES : SORTIE PISCINE, ATELIER PEINTURE...

S'investir pour faciliter et améliorer la vie des personnes en situation de handicap, au-delà des obligations réglementaires, est l'un des principaux engagements de la ville. Avec la création du Conseil Ville-handicap, en décembre 2007, les signatures de la Charte Ville-Handicap, le 9 mars 2009, de la charte Musique et Handicap, le 7 décembre 2009, et les actions municipales mises en place, la commune agit en faveur de cette cause. Ainsi, les personnes en situation de handicap sont accueillies dans nombre d'activités, telles que l'atelier théâtre, proposé par le Pôle Culturel d'Ermentauville.

Des loisirs...

L'atelier des jeunes handicapés, mis en place par la Direction de la Jeunesse et des Sports, est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 25 ans, vivant avec un handicap moteur ou psychique. L'objectif est de permettre à ces jeunes, d'Ermentauville et des villes avoisinantes, de se réunir une semaine sur deux, autour d'animations de loisirs.

Chaque année, un nouveau thème est choisi, mettant en priorité l'éveil des sens : découverte de la nature, expositions de peinture, photographie, sorties à la piscine... Le thème de cette année est celui du développement durable. Les jeunes participeront prochainement à des ateliers de jardinage, au sein des Jardins familiaux, en partenariat avec la Maison des jeunes et de la culture (MJC), bénéficiant des conseils de Vanessa, volontaire écologique (cf. magazine de janvier 2011), de percussion (animé par un intervenant de l'association 2 Mes Gars Wat), de poterie (avec Anne-Marie Pourcelot).

... et des rencontres

Un des objectifs de cet atelier est de permettre aux jeunes handicapés de participer aux nombreuses animations organisées par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Ils rencontrent ainsi régulièrement les autres jeunes de l'Espace Jeunesse. Dans le cadre de la Fête du développement durable, du samedi 21 mai prochain, les participants à l'atelier jeunes handicapés s'associeront aux différentes animations proposées lors de cet événement et organiseront un spectacle.



L'atelier des jeunes handicapés leur permet de participer à un atelier de percussion ; ils préparent actuellement le spectacle de djembé qu'ils présenteront lors de la Fête du développement durable, le 21 mai prochain.

Témoignage

Brice, jeune atteint de Trisomie 21, nous parle de l'atelier : « J'aime bien venir à cet atelier parce que nous faisons des choses de nos propres mains. Par exemple, là, c'est moi qui plante moi-même les graines, je vois que ça va pousser. La dernière fois, j'ai planté des tulipes ; elles étaient rouges. Et puis, nous allons ensuite faire du djembé. Ça me plaît de faire de la musique, mais j'aime aussi en écouter. Certaines fois, on prend des appareils photo et on photographie de jolies choses, des animaux, par exemple. »

Âgés de 16 à 25 ans, six jeunes handicapés participent, une fois tous les quinze jours, à un atelier mis en place par la Direction de la Jeunesse et des Sports. L'occasion pour eux de participer à des animations de loisirs et de rencontrer d'autres jeunes.

Atelier jeunes handicapés

Un samedi sur deux
14 h - 18 h
Espace Jeunesse
01 34 44 27 29

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermentauville
01 34 44 10 30 - Fax 01 34 44 10 39
jeunesse@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**
Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap : **Jean-Philippe Picard-Bachelier**

HISTOIRE

La Grande Nuit d'Ermont

DE 1945 À 1970, LA GRANDE NUIT D'ERMONT ÉTAIT UNE FÊTE INCONTOURNABLE À LAQUELLE PARTICIPAIENT DE NOMBREUSES CÉLÉBRITÉS. À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE D'ERMONT (ACPG), CETTE FÊTE, CÉLÉBRÉE EN JUIN, S'ÉTENDAIT SUR UNE NUIT ENTIÈRE ET FINISSAIT LE LENDEMAIN SOIR. RETOUR SUR CET ÉVÈNEMENT.



Bulletins municipaux d'Ermont de juin 1965 et juin 1970.



spectateurs. En raison du nombre toujours plus grand de spectateurs, les organisateurs ont dû la déplacer sur la place Jules-Ferry et l'avenue de Verdun. Pour cet événement, des orchestres de bal et de nombreux artistes de variété française étaient présents.

Des invités d'honneur

Des artistes comme Marcel Amont (qui connut un succès considérable durant les années 1960 et 1970), les incontournables Hugues Aufray, Rika Zarai, Enrico Macias et les internationaux Compagnons de la Chanson répondaient à l'appel chaque année. Michel Sardou et Serge Lama étaient également de la partie le 27 et 28 juin 1970 pour la dernière Grande Nuit.

C'est Paris qui vient à Ermont

Son renom s'étendait à toute notre région et de nombreux parisiens étaient également de fidèles habitués, comme les artistes Adrien Adrius et Marie-José (vedette de la radio et du music-hall de la capitale). La fête était classée parmi les grandes fêtes traditionnelles et folkloriques de l'ancien département Seine-et-Oise.



En 1945, l'Association des combattants prisonniers de guerre d'Ermont (ACPG) mis en place la Grande Nuit d'Ermont pour accueillir et fêter le rapatriement de centaines de soldats Ermontois faits prisonniers en Allemagne. À l'origine, cette fête s'appelait *La fête du retour*. Elle connut un succès considérable dès sa création, et ce, durant les 25 années où elle a été organisée. Généralement, fin juin, les spectateurs assistaient aux festivités dès 21h jusqu'au lendemain 20h. Jusqu'en 1962, le parc de la mairie était réquisitionné pour accueillir les vedettes et les

Des artistes comme Marcel Amont, les incontournables Hugues Aufray, Rika Zarai, Enrico Macias et les internationaux Compagnons de la Chanson répondaient à l'appel chaque année.

Retour sur...

... quelques festivités Ermontoises

- En 1867 : *La fête patronale* durait trois jours et rassemblait les Ermontois autour d'une messe suivie d'un grand concert donné par la fanfare de la commune. Le second jour était réservé aux jeux divers et au grand bal. Enfin, le dernier soir était consacré au théâtre.
- En 1936 : *La fête aérostatique* où furent lancés (tous les ans jusqu'en 1951) des ballons humoristiques remplis d'hélium et des ballons-cartes postales, demandant aux personnes qui le trouveraient de le retourner à la mairie d'Ermont. Cette année-là, certaines cartes postales avaient été renvoyées de Belgique, du Luxembourg et même d'Allemagne.
- En 1951 : *La foire du muguet* (ou commerciale) avait lieu, comme son nom l'indique, autour du 1^{er} mai. Elle se tenait dans une salle située rue Saint-Flaive et comportait un gala de variétés suivi d'un bal organisé par l'Association générale des mutilés de guerre.

Bourse aux vêtements



Le retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements aura lieu samedi 12 mars à la Maison des associations (2 rue Hoche), de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. La vente aura lieu mardi 22 mars de 16 h à 20 h et mercredi 23 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h au Théâtre Pierre Fresnay.

Association générale des familles d'Ermont
01 39 59 00 65

Loto et choucroute partie



L'association paroissiale d'Ermont vous propose de participer à son loto, samedi 5 février à 20 h à la salle Jean-Paul II. De nombreux lots sont à gagner : lecteur DVD, four à micro-ondes, appareils électroménagers, etc.

Cette association vous propose également de participer à sa choucroute partie animée par l'orchestre Nuance, samedi 12 mars à 19 h, à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay.

Réservations à partir du 16 février (salle Jean-Paul II, 1 rue Jean Mermoz - place du marché Saint-Flaive), les mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

Association paroissiale d'Ermont
Salle Jean-Paul II
1 rue Jean Mermoz
95120 Ermont
01 34 14 29 01

Autour de Leonardo

Chaque année, l'association Autour de Leonardo reconstitue une fresque historique, sous forme de parcours-spectacle dans le parc du prestigieux château d'Écouen. Elle recherche des bénévoles pour son prochain parcours-spectacle Anne de Montmorency au printemps prochain ; comédiens, figurants, costumiers, techniciens sont tous les bienvenus. Une réunion d'information aura lieu dimanche 6 février, de 14 h 30 à 18 h, dans la salle de la Grange à dîme, située à Écouen.

www.autourdeleonardo.org



ADVC 95

Cette association regroupe des bénévoles, tous conjoints survivants, qui ont connu l'épreuve du veuvage. C'est pourquoi, ces bénévoles sont les premiers à comprendre le chagrin des veuves et veufs et à les aider à faire leur deuil.

ADVC 95
Josiane Le Floc'h
1 allée Saint-Exupéry
95230 Soisy-sous-Montmorency

Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les associations de la commune. Activités, adresse, contacts... tout y est indiqué.

Vous êtes une association et vous souhaitez modifier les informations sur le site de la commune vous concernant, faites-le par mail à associations@ville-ermont.fr.

SPECTACLES À portée de voix

La saison des enfants de tous âges...

► Sœurs de Jon Fosse

Création par la C^{ie} Les Fous à réaction [associés]

Théâtre à partir de 7 ans

Le spectacle *Sœurs* réunit trois petits contes de l'auteur norvégien Jon Fosse : *Kant, Noir et humide* et *Si lentement* pour ceux qui abordent les rivages inconnus des questions essentielles aux confins de l'enfance.



Samedi 5 février à 17 h

Théâtre de l'Aventure
T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €

► Mon pantalon est décousu

Chanson avec Laurent Viel, Marc Wyseur et Thierry Garcia

Qui était mon grand-père quand il était petit ?

Voilà la question à laquelle ce trio a choisi de répondre à travers une vraie petite pièce de théâtre musical. Une découverte dépoussiérée du riche répertoire fredonné entre 1930 et 1950. Ce spectacle est une mine d'or pour dialoguer en famille.

Mercredi 23 février à 15 h

Théâtre Pierre Fresnay
T.P. : 11,50 € ; T.R. : 9,50 € ; Carte : 8 €



L'autre scène musicale

► Matthieu Boré



Le Crooner qui pétille ! Surgi de nulle part, Matthieu Boré a trouvé rapidement sa place dans notre paysage musical. Chanteur, pianiste et compositeur, Matthieu Boré a un répertoire rythm'n'blues des années 50. Son quatrième album, paru en octobre 2009, mixe standards du jazz et compositions dans un swing énergique faisant jaillir des bulles de jazz ! Le titre *Puttin' on the ritz* est en playlist sur toutes les radios jazz.

Vendredi 11 février à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure
T.P. : 16 € ; T.R. : 13 € ; Carte : 10,50 €

► Les Rendez-vous du jazz avec François Méchali

Vous avez raté le premier Rendez-vous du jazz avec François Méchali, jeudi 20 janvier dernier ? Vous avez encore trois chances de l'écouter au Foyer du Théâtre Pierre Fresnay, accompagné de jeunes musiciens professionnels du Val d'Oise, issus du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy, les 3 février, 17 mars et 28 avril prochains.



Judi 3 février : *Chantons sans paroles*, François Méchali sera aux côtés de Paul Ramage au violon, Adrien Giovanninetti à la guitare et Quentin Rondreux à la batterie.

Judi 3 février à 20 h 30

Foyer du Théâtre Pierre Fresnay
Entrée gratuite – Réservation indispensable

► La cantate au temps de Farinelli

Musique baroque avec Damien Guillon

Œuvres de Porpora, Scarlatti, Geminiani, Vivaldi...

« Une voix impeccable de justesse, à la fois délicate et pleine de force, d'intelligence aussi dans le tempétueux final. (...) Damien Guillon excelle autant dans les vocalises enjouées, parfaitement claires, aériennes, que dans les passages "immobiles". (...) Guillon plane sur des notes tenues d'une pureté absolue. » Dernières Nouvelles d'Alsace.

Samedi 5 mars à 20 h 30

Chapelle Notre-Dame des Chênes
T.P. : 16 € ; T.R. : 13 € ; Carte : 10,50 €



Retrouvez des extraits des spectacles dans l'agenda culturel du site de la ville : www.ville-ermont.fr

CINÉMA

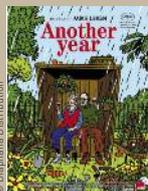
Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : 4 €

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Another Year en V.O.



© Diaphana Distribution

Drame de Mike Leigh
Avec Jim Broadbent, Lesley Manville, Ruth Sheen...
Durée : 2 h 09

Tom et sa femme Gerri forment un couple de cinquantenaires très uni et complice. Au fil des saisons, ils profitent de la vie et réconfortent parents et amis dans leur chaleureux pavillon. Parmi eux se trouve Mary, une collègue déprimée qui a tendance à oublier dans l'alcool sa solitude.

Mercredi 2 février à 18 h & 20 h 45

À bout portant



© Gaumont Distribution

Policier de Fred Cavayé
Avec Gilles Lellouche, Roschdy Zem, Gérard Lanvin...
Durée : 1 h 25

Tout va pour le mieux pour Samuel et Nadia : lui est bientôt infirmier et elle attend leur premier enfant. Tout bascule lorsque Nadia se fait kidnapper sous l'œil impuissant de Samuel. Il a trois heures pour sortir Sartet, une figure du banditisme activement recherchée par la police, de l'hôpital dans lequel il travaille. S'il veut revoir sa femme vivante, Samuel doit faire vite...

Mercredi 9 février à 18 h & 20 h 45

Un balcon sur la mer



© EuropaCorp Distribution

Drame de Nicole Garcia
Avec Jean Dujardin, Marie-Josée Croze, Sandrine Kiberlain...
Durée : 1 h 45

Dans le sud de la France, Marc, marié et père de famille, mène une vie confortable. Il rencontre une femme dont le visage lui est familier. Il pense reconnaître Cathy, l'amour de ses 12 ans dans une Algérie violente, à la fin de la guerre d'Indépendance. Après une nuit d'amour, la jeune femme disparaît. Au fil des jours, un doute s'empare de Marc : qui est vraiment celle qui prétend s'appeler Cathy ?

Mercredi 16 février à 18 h & 20 h 45

Somewhere en V.O.



© Pathé Distribution

Comédie dramatique de Sofia Coppola
Avec Stephen Dorff, Elle Fanning, Chris Pontius...
Durée : 1 h 38

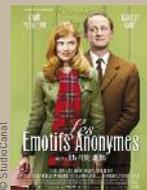
Johnny Marco, acteur à la réputation sulfureuse, vit à l'hôtel où il collectionne les petites amies et les fêtes. Un jour,

son ex-femme lui envoie Cléo, sa fille de 11 ans. Le père et la fille vont apprendre à mieux se connaître le temps de quelques jours. La présence de Cléo redonnera-t-elle du sens à la vie de son père ?

Mercredi 23 février à 18 h & 20 h 45

Les émotifs anonymes

Comédie de Jean-Pierre Améris
Avec Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde, Lorella Cravotta...



© Studio Canal

Durée : 1 h 20

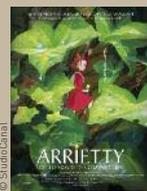
Jean-René, patron d'une fabrique de chocolat, et Angélique, chocolatière de talent, sont deux grands émotifs. C'est leur passion commune pour le chocolat qui les rapproche. Ils tombent amoureux l'un de l'autre sans oser se l'avouer. Hélas, leur timidité maladroite tend à les éloigner. Surmonteront-ils leur manque de confiance en eux ?

Mercredi 2 mars à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Chaque année, le Cinéma Pierre Fresnay participe au Festival Image par Image organisé par le conseil général du Val d'Oise et l'association Écrans V.O.

Arrietty



© Studio Canal

Film d'animation d'Hiromasa Yonebayashi
Durée : 1 h 34 - Dès 6 ans

Sous le plancher d'une immense demeure à Tokyo, vivent Arrietty, une minuscule jeune fille de 14 ans, et ses parents. La maison appartient à deux vieilles dames qui ignorent l'existence de leurs locataires miniatures. Jusqu'au jour où Sho, un garçon de 12 ans, vient habiter dans la maison. Arrietty va se lier d'amitié avec Sho...

Mercredi 16 février à 14 h

Le marchand de sable



© Bac Films

Film d'animation de Jesper Møller et Sinem Sakaoglu
Durée : 1 h 24 - Dès 3 ans

Chaque nuit, comme tous les enfants du monde, Théo rejoint le Pays des Rêves grâce au sable magique dispersé par le Marchand de Sable. Mais une nuit, le vilain Tourni-Cauchemar vole le sable magique et prend le contrôle du Pays des rêves. Le Marchand de Sable et son fidèle mouton Philibert demandent à Théo de les aider à récupérer le précieux sable.

Mercredi 16 février à 16 h

Les Scènes aux amateurs

Si proches et si lointaines

Théâtre par les C^{ies} À la Croisée des Mots de Saint-Prix et Les Griottes d'Ermont

Trois voix pour quatre destins de femmes. Voici le moment où se brise le mur de tous ces enfermements, où s'ouvrent les chemins du possible, où enfin l'élan formidable jette les filles dans les bras de leurs mères... à la fois si proches et si lointaines.

Chacune, à sa manière, se cogne, se débat et cherche comment dire, dénoncer, crier ce qui l'enferme. D'abord interdite, la parole peu à peu se libère, se brode, s'écrit et se chante.

Vendredi 4 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2010-2011 et sur le site internet www.ville.ermont.fr

Horaires des réservations

(au Théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15 h 30 - 18 h 30.

Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 17 h.

Vendredi : 15 h 30 - 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

ACTIONS CULTURELLES

La jeunesse au cœur de la création

LE PUBLIC JEUNE EST AU CŒUR DU PROJET DU PÔLE CULTUREL D'ERMONT. CELA SE TRADUIT NOTAMMENT PAR UNE PART REMARQUABLE FAITE À LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES JEUNE PUBLIC DANS LA SAISON D'ERMONT-SUR-SCÈNES. MAIS CETTE PROGRAMMATION S'ACCOMPAGNE AUSSI D'ACTIONS CULTURELLES SUR LE TERRAIN : ATELIERS, RENCONTRES... AUTANT DE RENDEZ-VOUS PENDANT LESQUELS LES MOTS « SPECTACLE VIVANT » PRENNENT TOUT LEUR SENS.

Les ateliers découverte

En janvier dernier, le Pôle Culturel d'Ermont, en association avec le Service municipal de la Petite Enfance, a fait découvrir aux petits âgés de 18 mois à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles dans le cadre de la crèche, une nouvelle écoute de la musique, du corps et des objets. Dans le cadre de courtes séances animées par Florence Goguel, artiste pluridisciplinaire travaillant pour et avec les enfants (et les adultes qui les accompagnent), les enfants ont pu s'éveiller grâce à des jeux d'improvisation. Son spectacle, *Rêves de Pierres*, est ensuite présenté au Théâtre de l'Aventure, pour clôturer cet itinéraire, samedi 5 février à 10h15.

Dans ce spectacle, inspiré de la tradition chinoise et de son rapport à la nature, l'artiste vous invite à expérimenter avec elle les sons de matières naturelles, les mouvements et le chant des mots, en partant à la découverte des mondes sensoriels dans un paysage miniature.

Les élèves initiés à l'opéra

En amont de *Didon et Énée*, donné à Ermont le 29 janvier dernier, l'équipe du Théâtre de la Mezzanine qui a créé le spectacle est intervenue dans trois classes du collège Jules-Ferry pour le présenter.

Pour les lycéens de Van Gogh préparant l'option « opéra », deux heures de sensibilisation à l'univers baroque et à *Didon et Énée* ont également été rendu possibles grâce au soutien de l'Arcadi.

Enfin, une rencontre de deux heures en amont du spectacle a permis de sensibiliser les adhérents des Centres socio-culturels des Chênes et François Rude.

Ainsi, le nombre de personnes concernées par ces ateliers s'est élevé à 100 participants.



© C. Reynaud de Lajp

L'opéra *Didon et Énée* au Théâtre Pierre Fresnay le 29 janvier dernier.

Sœurs par Les Fous à réaction [associés]

Depuis ses débuts, Ermont-sur-Scènes a suivi cette troupe en résidence dans le Nord. Vous avez peut-être vu lors des saisons théâtrales précédentes, *La Dent noire* d'Yves Reynaud, *La peau d'Élisa* de Carole Fréchette, *Les invouables* de Catherine Zambon, *Heureux qui comme Ulysse* et *Mon nom est Personne*, inspirés de *l'Odyssée* et *Music-Hall* de Jean-Luc Lagarce. Ce dernier avait fait l'objet d'un partenariat avec les Centres socio-culturels.

Au départ de ce nouveau projet, la compagnie Les Fous à réaction [associés] a choisi quatre textes de l'auteur norvégien Jon Fosse :

- deux seront joués au Théâtre de l'Aventure, samedi 5 février à 17 h, sous le titre *Sœurs* (cf. page 22) ;

- un autre texte a fait l'objet d'une « petite forme de théâtre d'intervention » pour les lieux non théâtraux : *Petite sœur*. Il s'agit de l'aventure d'un frère et d'une sœur, de trois et quatre ans, qui quittent la maison en secret pour se rendre à la mer, malgré l'inquiétude suscitée par l'interdit... Ce spectacle a été donné le 29 janvier pour les adhérents du Centre socio-culturel François Rude et pour les associations de parents d'élèves ermontoises lors d'une autre séance au Théâtre de l'Aventure le 28 janvier ;
- un quatrième conte, *Si lentement*, a été joué dans les classes qui viennent voir le spectacle *Sœurs* dans le cadre scolaire.

La compagnie a choisi les histoires de Jon Fosse « elles invitent les enfants à penser pour comprendre le monde et sa complexité. Les principales thématiques explorées au travers de ces textes sont la question de l'univers, les interdits et devenir grand ».



© D.R.

Les ateliers menés par la compagnie Les Fous à réaction [associés] l'année dernière au Centre socio-culturel des Chênes.

**Pôle Culturel d'Ermont / Conservatoire
Théâtre - Musique - Danse**
3 rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoint au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A sur rendez-vous.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Horaires d'ouverture sur rendez-vous au

01 30 72 38 28.

Visites commentées.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 20 h

Jeudi : 8 h - 20 h

Vendredi : 8 h - 20 h

Samedi : 8 h - 12 h et 13 h - 15 h 30

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu dorénavant à partir du 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 15 février et 15 mars 2011

Secteur B les mercredis 16 février et 16 mars 2011

Secteur C les jeudis 17 février et 17 mars 2011

Secteur D les vendredis 18 février et 18 mars 2011

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier

annuel du ramassage des objets encombrants sur

les sites www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency

60 rue de Stalingrad - Ermont.

01 34 44 03 90

Fax 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

Les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

Les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

Halde :

Les 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

Arrêté anti SDF : la politique sécuritaire de la municipalité sanctionnée par le Tribunal

La politique d'exclusion et de stigmatisation des plus démunis menée par la municipalité d'Ermont vient d'être battue en brèche sur le terrain juridique. Suite à un recours de la Ligue des Droits de l'Homme, le Tribunal administratif a suspendu l'arrêté interdisant la consommation d'alcool en centre-ville, mesure qui visait à bouter les sans-abris de certains quartiers d'Ermont. Pour mémoire, dès le mois de juin 2009, notre groupe avait saisi le Préfet en lui demandant le retrait de cet acte que nous jugions peu respectueux de l'esprit républicain et non conforme à la législation. À l'époque, cette demande n'avait pas abouti. C'est pourquoi, alors que M. PORTELLI a étendu son arrêté à la rentrée 2010, la Ligue des Droits de l'Homme a décidé d'attaquer en justice cette mesure. Le 17 décembre, le Tribunal administratif lui a donné raison en suspendant l'arrêté municipal. Notre groupe se félicite évidemment de la

décision rendue par le juge administratif qui a estimé que cette mesure sécuritaire est « disproportionnée » au regard des troubles réels pouvant être causés par ces personnes en grande difficulté. Il se pose bien un problème d'ordre public et de salubrité à Ermont, et il est du devoir du Maire de s'y attaquer. Seulement, la démagogie n'a jamais solutionné de problèmes : ce n'est pas en repoussant les plus démunis de rue en rue et de ville en ville que la situation s'améliorera. Un élu républicain ne peut se satisfaire de déplacer les problèmes ! Ce besoin d'améliorer la tranquillité de nos rues, tout comme le besoin impératif de résoudre ces drames humains qui amènent des personnes à vivre dans la rue, ne trouvera d'issue qu'en développant une véritable politique sociale. Si ces hommes et femmes en grande précarité ne trouvent refuge que sur les trottoirs, c'est bien parce qu'aucune institution ne leur tend

suffisamment la main. Et c'est pourquoi nous demandons l'ouverture d'un lieu d'accueil de jour pour réinsérer socialement ces personnes. Tant d'un point de vue d'ordre public que de solidarité, il est urgent d'agir, et d'agir efficacement. Nous aspirons à ce que l'année 2011 soit placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir, afin que l'humanisme et l'efficacité politique retrouvent leur place dans notre ville.

Les élus Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Estelle Lê
Talat Khyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre
www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr

Rencontrez votre futur baby-sitter.
Vous êtes à la recherche de baby-sitter pour vos enfants ?



Venez rencontrer les stagiaires en formation baby-sitting.

Mercredi 23 février 2011
à 16 h à l'Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux à Ermont

Direction de la Jeunesse et des Sports
Point information jeunesse - Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 27 30 - pj.j.cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT 

Chantiers Jeunes :
un job pour le printemps et l'été
Pour les jeunes ermontois âgés de 16 à 19 ans.



Une cinquantaine de postes à pourvoir !
Date limite de dépôt de candidature :
le 18 février 2011

Direction de la Jeunesse et des Sports
Point information jeunesse - Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 27 30 - pj.j.cyb@ville-ermont.fr / www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT  



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

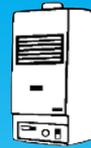
LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER / IRM
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

DEVIS
GRATUIT



CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...

Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz



01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04
23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE



www.gazservicerapide.com



cora

cora et moi, la confiance est là

Centre commercial **cora**

Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont

Tel : 01.30.72.68.00 SAV ligne directe (01.30.72.68.00)

Ouvert du Lundi au Samedi de: 8h30 à 21h

Devenez client privilégié

Doublez vos points le Mardi

-10%
le jeudi

Sur les produits cora, Kido, Patrimoine gourmand, Vercliel,
Influx, Doméos, Optimalp, et la boujouterie du carré d'Or.

coradrive.fr

**nouveau service
GRATUIT**

Commandez en ligne
parmi plus de 10 000 références
C'est prêt à emporter

- 1 Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires
- 2 Je choisis le jour et l'heure
- 3 Je paie en ligne en toute sécurité
- 4 Je récupère mes courses au drive de mon cora



coradrive.fr

cora billetterie

coramobile

cora voyages

cora finances

coradrive.fr

coraphotos

un nouveau service de cora Ermont

cora



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-efn.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marlière - 95200 SARCELLES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13

Si vous aussi
vous souhaitez paraître
dans le Magazine

Contactez l'agence Aire
Valérie Milton au 01 30 30 16 02

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »
Tous les lundis à 9 h avec la Retraite sportive du Parisis

Jeux divers

Tous les mardis, de 14 h à 18 h, avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 18
Dépôt des candidatures pour les chantiers jeunes. Direction de la Jeunesse et des Sports

Jusqu'au 26

Recensement annuel. État-civil

Mardi 1^{er}

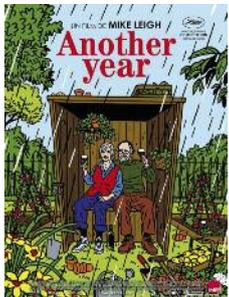
14 h : conférence Fouquet. Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

À partir du 2

14 h 15 : une semaine sur deux, rencontres intergénérationnelles à l'Espace Anatole France. CCAS

Mercredi 2

18 h & 20 h 45 : drame avec *Another Year* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay



Judi 3

8 h 45 : randonnée pédestre. Groupe pédestre de la MJC



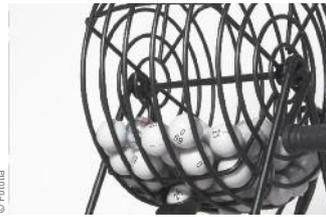
14 h : concours de belote. Club des retraités « Tambour Battant »

18 h 30 : conférence *J'ai décidé d'aimer l'art contemporain* sur la ville d'Istanbul à la Médiathèque intercommunale André Malraux. Pôle Culturel

20 h 30 : Les Rendez-vous du jazz avec François Méchali au Foyer du Théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 5

19 h : loto. Association paroissiale d'Ermont



20 h 30 : théâtre avec *Sœurs de Jon Fosse* au Théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 6

8 h 45 : randonnée pédestre. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 7

14 h : conférence *L'expansion phénicienne : Carthage* dans le cadre des Visages de l'Art au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 8

14 h 15 : sortie au musée sur *L'histoire des grandes inventions*, à Paris. Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

Mercredi 9

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus avec *Fais un vœu : contes de souhaits*. Médiathèque intercommunale André Malraux

18 h & 20 h 45 : policier avec *À bout portant*. Cinéma Pierre Fresnay

Judi 10

20 h 45 : séance publique du conseil municipal, en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod

Vendredi 11

20 h 30 : jazz avec Matthieu Boré au Théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes



Dimanche 13

8 h 45 : randonnée pédestre. Groupe pédestre de la MJC

Du 15 au 18 - Attention, changement de semaine
Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

À partir du 16

Réservations pour la choucroute partie du 12 mars. Association paroissiale d'Ermont

Mercredi 16

9 h 30 : *Chocolats et compagnie : petits contes gourmands* pour les 3/5 ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles

14 h : ciné-jeunesse avec *Arriety* dans le cadre du Festival Image par image. Cinéma Pierre Fresnay

16 h : ciné-jeunesse avec *Le marchand de sable* dans le cadre du Festival Image par image. Cinéma Pierre Fresnay

18 h & 20 h 45 : drame avec *Un balcon sur la mer*. Cinéma Pierre Fresnay



Judi 17

8 h 45 : randonnée pédestre. Groupe pédestre de la MJC

9 h - 12 h : permanence au CCAS. Ami Services

Mardi 22

10 h - 12 h et 13 h 15 - 16 h 30 : stage baby-sitting. Direction de la Jeunesse et des Sports

Mercredi 23

8 h - 13 h 30 et 14 h 30 - 16 h : stage baby-sitting. Direction de la Jeunesse et des Sports

15 h : chanson avec *Mon pantalon est décousu* au Théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

16 h : rencontre parents/jeunes sur le baby-sitting à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

18 h & 20 h 45 : comédie dramatique avec *Somewhere* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Samedi 26

14 h 30 : concert avec l'Orchestre Padeloup, à la salle Pleyel. Club « Le Bel Âge »

Dimanche 27

8 h 45 : randonnée pédestre. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 28

14 h : conférence *Les Phéniciens en Méditerranée occidentale : la Sicile et au-delà* dans le cadre des Visages de l'Art au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Associations

- > Ami Services
01 39 59 22 33
- > Association paroissiale d'Ermont
01 34 14 29 01
- > Club des retraités « Tambour Battant »
01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui »
01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge »
01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC
06 07 09 92 22
- > Maison des jeunes et de la culture
01 34 15 73 31
- > Retraite sportive du Parisis
01 39 97 72 87

Services municipaux

- > Action Éducative
01 30 72 38 32
- > Centre socio-culturel des Chênes
01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat
01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives
01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau
01 34 15 51 14
- > Conservatoire/Département théâtre
01 30 72 52 94
- > Développement durable
01 30 72 38 52
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure)
01 34 44 03 80
- > État civil/Elections
01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb
01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes
01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse
01 34 44 27 30
- CMEJ
01 34 44 10 33
- > Petite enfance et Prévention santé
01 30 72 37 95
- > PLU
01 30 72 37 18
- > Pôle Culturel
01 30 72 37 11
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services techniques municipaux
01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre communal d'action sociale (CCAS)
01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
01 34 44 82 00
- > Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles"
01 34 14 97 32
- > Médiathèque intercommunale André Malraux
01 34 44 19 99
- > Police municipale intercommunale
01 30 72 94 60
- > Syndicat Émeraude
01 34 11 92 92